

DOSSIER D'INSCRIPTION GYM'HAZ

Saison 2022-2023



Table des matières

Conditions d'inscription 2022-2023	2
Règlement intérieur saison 2022-2023	4
Informations concernant l'inscription :	8
Fiche de renseignement 2022-2023	10
Questionnaire de santé gymnastique mineure	11
Questionnaire de santé gymnastique majeures	12
Fiche d'urgence	13
Droit à l'image	13

Le dossier est à transmettre dûment complété et signé :

→ Au club lors des permanences ci-dessous

Conditions d'inscription 2022-2023

Permanences d'inscription :

Lundi 22 août 2022 : de 17h30 à 19h30

Mercredi 24 août 2022 : de 15h30 à 19h00

Vendredi 26 août 2022 : de 17h30 à 19h30

Samedi 27 août 2022 : de 10h à 12h00

Lundi 29 août 2022 : de 17h30 à 19h30

Mercredi 1 septembre 2022 : de 15h30 à 19h00

D'autres dates seront susceptibles d'être ajoutées.

Date de reprise :

La reprise aura lieu pour les fédérales, le groupe compétitif (GC) le lundi 29 août 2022.

Pour les autres groupes, la reprise aura lieu dès le lundi 12 septembre 2022 selon les jours d'entraînements.

En raison du nombre de places limitées dans chaque groupe, seuls les dossiers complets seront pris en compte et permettront de participer aux entraînements.

Un essai est possible (en remplissant le formulaire de décharge que nous vous fournirons), mais il ne garantit pas de garder la place libre s'il y a beaucoup de demandes, vous serez alors mis sur liste d'attente.

Documents à fournir pour l'inscription :

- La fiche de renseignements (Page 13)
- Le certificat médical ou questionnaire santé* (page 14 ou 15)
- 2 photos d'identité
- Pour le secteur fitness : attestation de responsabilité civile accident
- Fiche d'urgence
- Droit à l'image

*Suite à la nouvelle réglementation concernant le certificat médical (cf. Notice d'information jointe) :

– Pour les nouveaux licenciés : demander un certificat médical lors de votre visite estivale chez le médecin et remplir le questionnaire de santé.

– Pour les licenciés en 2021-2022 : le certificat médical est encore valable pour cette saison, mais il faut quand même remplir le questionnaire de santé.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez adresser un mail à :

gymhaz@yahoo.fr (merci de ne pas utiliser les réseaux sociaux) à l'attention d'Aurélie MERRY (Présidente).

Règlement intérieur saison 2022-2023

L'INSCRIPTION

L'inscription d'un gymnaste dans le club implique :

- le paiement de la cotisation,
- le retour des documents d'inscription (droit à l'image, fiche de renseignements médicaux/autorisation parentale, bulletin n° 2 assurances Allianz ou une attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire pour fitness, circuit training et danse) ainsi que deux photos, du questionnaire de santé et d'un certificat médical,
- l'acceptation du règlement intérieur et le respect des statuts du club.

LA COTISATION

Le montant de la cotisation est fixé et validé chaque année par le Conseil d'Administration du Club de Gym-Haz. Le paiement de celle-ci pourra s'effectuer en 3 fois maximum et une réduction de 10 % s'opérera à partir du 3^{ème} gymnaste inscrit.

MOTIF DE REMBOURSEMENT

-Incapacité physique ne permettant plus la pratique de l'activité : seulement en cas de blessure intervenue et déclarée dans l'enceinte de Gym'Haz, un remboursement proratisé en fonction de la date effective sera discutable.

Le prix de la licence (comprise dans la cotisation) payé à la Fédération Française de Gymnastique est dû en début d'année et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Une assurance responsabilité civile et individuelle est obligatoire (fortement conseillée).

LA RESPONSABILITÉ

-Les gymnastes inscrites au club sont prises en charge par le club uniquement pendant la durée des cours.

-Les gymnastes mineures seront conduites et reprises par leur représentant légal. Celui-ci devra s'assurer de la présence de l'entraîneur, seul habilité à prendre en charge les gymnastes de son groupe. À la fin des cours, les enfants doivent être récupérés à la sortie de la salle par le responsable légal. En dehors des heures et des lieux d'entraînement et en cas d'absence de prise en charge par l'entraîneur, le club ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'un accident ou incident survenant à un gymnaste ou provoqué par un gymnaste. En cas d'accident corporel survenu pendant l'entraînement en l'absence des parents, ceux-ci reconnaissent le droit à l'entraîneur responsable ou aux membres du conseil d'administration de prendre toutes les mesures d'urgence qu'ils jugeront nécessaires pour assurer la sécurité du gymnaste en tenant compte des informations portées sur la fiche individuelle d'inscription. Selon la gravité, l'entraîneur est autorisé à prévenir en priorité les pompiers qui prendront en charge votre enfant (il préviendra ensuite la personne à joindre en priorité, sur la feuille d'inscription).

Une déclaration devra être établie dans les 72 heures.

LES ENTRAÎNEMENTS

-En cas d'absence, il convient de prévenir le responsable du cours.

-En cas d'annulation du cours, le club ou l'entraîneur préviendra les parents par mail ou par téléphone. Il est recommandé aux adhérents de ne pas amener à la salle et/ou laisser dans les vestiaires des bijoux, des objets de valeurs, de l'argent. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant les heures d'entraînement. Aucune police d'assurance ne couvre l'association et ses adhérents contre le vol.

-Les adhérents doivent veiller à récupérer toutes leurs affaires à la fin de chaque entraînement.

-Les gymnastes et sportifs doivent être en tenue de sport et les cheveux attachés pour l'heure du début de la séance. Une tenue et un langage corrects sont exigés. Les moniteurs, les cadres ainsi que les autres gymnastes et parents du club doivent être respectés. Tout manquement à cet article sera sanctionné.

-L'accès à la salle ainsi qu'aux agrès est strictement réservés aux gymnastes en tenue. Le matériel mis à disposition doit être respecté sous peine de sanctions. Tout matériel déplacé et utilisé en cours de séance, doit être remis en place.

-Les horaires d'entraînement sont déterminés par le club. Nous demandons aux parents de respecter les horaires et d'amener leurs enfants à l'heure du cours et de les récupérer à la fin du cours.

-Les locaux doivent être laissés en parfait état de propreté. Tout mauvais fonctionnement sera signalé aux entraîneurs.

-L'usage des vestiaires est exclusivement réservé aux adhérents avant et après leur séance d'entraînement. Nous insistons sur le fait que SEULS LES PARENTS DE MINI POUSS ONT ACCÈS A LA SALLE. Merci de respecter l'intimité des plus grand(e)s.

LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS

La participation aux différentes compétitions (internes et/ou officielles) est obligatoire dès lors que l'équipe encadrante décide d'engager l'enfant en compétition. Nous demandons aux parents de s'engager en ce sens. Tout manquement à cette règle pourra placer la gymnaste en secteur loisir et plus en compétitif.

Le calendrier des compétitions est envoyé aux familles dès sa divulgation par les comités organisateurs en novembre/décembre. Chaque gymnaste inscrit est dès lors engagé en compétition. Une date pour les forfaits est fixée par les comités organisateurs. (20 jours avant les compétitions environ). Au-delà de cette date butoir, seul un certificat médical peut valider un forfait à une compétition.

En cas de manquement à cette règle sans motif valable et justifié, le club fera supporter au gymnaste ou ses responsables légaux **le montant des pénalités infligées par l'organisateur de la compétition**. L'entraîneur et le responsable technique ont la charge de composer les équipes. Leur décision ne peut être contestée.

La présence jusqu'au palmarès est indispensable sous peine de disqualification.

LES DÉPLACEMENTS

Pour les déplacements, il sera demandé aux parents de conduire leur enfant sur les lieux de stage ou de compétition et de favoriser le covoiturage.

Les gymnastes sont sous la responsabilité de leurs parents. La responsabilité du club n'est engagée que pendant le temps d'échauffement et le passage en compétition.

L'HABILLEMENT

-La participation aux entraînements nécessite une tenue vestimentaire correcte et appropriée : justaucorps, short, sokol (garçons), tee-shirt éventuellement jogging.

-Les chaussures de ville et de sport sont strictement interdites. L'entraînement se fera pieds nus ou en chaussons rythmiques.

-Il est conseillé aux gymnastes de ne pas porter de bijoux et d'attacher les cheveux longs. Le justaucorps du club est obligatoire pour les secteurs compétitifs.

-Les frais engagés pour la tenue et les accessoires sont à la charge des familles. Les bouteilles d'eau en plastiques sont interdites.

LES DEVOIRS DES PARENTS

L'encadrement technique, les monitrices sont responsables des entraînements et du calendrier des compétitions. MERCI de ne pas les solliciter pendant les heures d'entraînement. Tous les renseignements peuvent être donnés, par les membres du bureau aux heures de permanence ou par mail (gymhaz@yahoo.fr). Si vous souhaitez rencontrer l'entraîneur, veuillez prendre un rdv par mail.

Nous avons mis en place des permanences pour être à votre disposition, n'hésitez pas à venir nous voir, même pour une visite amicale.

Lorsqu'un problème apparaît, il est préférable de venir nous consulter, une explication franche est plus efficace que des conversations déformées « de couloir ».

Prévenir un membre du bureau ou l'entraîneur lorsque l'enfant est absent au cours.

Prendre connaissance des informations affichées sur le panneau du club.

Retourner les coupons réponses en temps voulu (compétitions, fêtes, stages etc..).

Pour tous les cours, seuls les adhérents aux secteurs définis sont autorisés à accéder aux zones de pratique de la gymnastique.

Les parents ne sont admis que dans l'espace parent qui leur est dédié ; l'accès à la salle leur est strictement interdit. Seuls les parents du secteur Baby gym peuvent évoluer sur le praticable avec l'enfant et les parents du secteur Éveil peuvent récupérer leurs enfants avant d'aller aux vestiaires.(A confirmer selon le protocole sanitaire qui sera mis en place à la rentrée).

Bénévolat et compétences sont les caractéristiques de notre encadrement.

Soit on leur fait confiance et on les respecte, soit on quitte le club.

LES DEVOIRS DE L'ENCADRANT

-Donner à chacun le moyen de s'exprimer et de s'épanouir.

-Respect des horaires (cours, compétitions).

-Rigueur dans les objectifs afin de dispenser des séances cohérentes.

-Veiller à la sécurité de l'enfant (vigilance dans l'exécution de certains exercices).

-Faire preuve de psychologie et maîtriser au mieux sa démarche pédagogique.

L'ENCADREMENT

S'il y a un déséquilibre important entre l'encadrement et le nombre de gymnastes, le bureau convoquera les parents pour débattre du problème suivant :

1^{er} cas : des parents se portent volontaires et les cours sont assurés avec toutes les gymnastes.

2^e cas : manque d'encadrement. Dans ce cas, le bureau sera amené à réduire le nombre d'entraînement hebdomadaire. Seul le bureau prendra la décision et aucun recours des parents ne sera possible.

L'IMPLICATION DES GYMS DE + DE 14 ANS

L'implication dans l'encadrement des gymnastes de 14 ans et + ne sera validée que si celles-ci s'engagent dans l'encadrement ou dans les formations de juge. En effet, la participation active des jeunes est importante au développement du club sur l'ensemble des cours et un quota de juges indispensable au vu du nombre de licenciés évoluant en compétition.

L'ORGANISATION DES FÊTES

Pour le bon déroulement des diverses manifestations, la participation de chacun est nécessaire. Merci de répondre favorablement aux sollicitations du bureau.

En cas de non-respect du règlement, un rendez-vous avec les tiers concernés ainsi que le président du club pourra être demandé, selon la gravité, l'entraînement des gymnastes pourra être suspendu jusqu'à cette rencontre.

Tout gymnaste quittant le club et s'entraînant dans un autre club ne pourra prétendre à l'assurance de sa licence prise à Gym Haz (sauf demande de mutation acceptée).

En cas de mutation en cours de saison vers un autre club, le gymnaste n'aura plus accès à la salle d'entraînement et il ne sera procédé à aucun remboursement de cotisation et licence.

Le Conseil d'Administration

Informations concernant l'inscription :

Secteur Petits gymnastes : 85 €/an

<p><u>Mini Pouss</u> (2019 – 2020) (3/4 ans en 2023) Une séance par semaine</p>	<ul style="list-style-type: none">• Soit le mardi de 18h00 à 18h45• Soit le mercredi de 15h15 à 16h00
<p><u>Ini Gym</u> (2018–2017) (5/6 ans en 2023) Une séance par semaine</p>	<ul style="list-style-type: none">• Soit le mardi de 18h00 à 19h00• Soit le mercredi de 15h15 à 16h15• Soit le vendredi de 17h00 à 18h00

Secteur Gym Loisir : 145€/an

<p><u>Garçons</u> (Dès 2016) (7 ans en 2023) Deux séances par semaine</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le mercredi de 18h à 19h30• Le vendredi de 18h à 19h30
<p><u>Filles L1/L2/L5</u> (2016-2015-2014) (7/8/9 ans en 2023) Deux séances par semaine</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le mercredi de 13h30 à 15h00• Le samedi de 9h30 à 11h00
<p><u>Filles L3/L4</u> (2013-2012-2011) (10/11/12 ans en 2023) Deux séances par semaine</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le mercredi de 16h00 à 17h30• Le jeudi de 18h00 à 19h30
<p><u>Ados</u> (Dès 2010) (13 ans et + en 2023) Deux séances par semaine</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le lundi de 18h00 à 19h30• Le mercredi de 16h00 à 17h30

Secteur Adultes dès 18 ans :

<p><u>Fitness</u></p> <p>100€ / an</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le lundi de 20h00 à 21h00 • Le mercredi de 20h00 à 21h00
---	---

Secteur précompétitive : 150€/an (sous réserve d'un nombre minimal d'inscrit)

<p><u>Filles</u></p> <p>(2018–2017) (5/6 ans en 2023) (2013-2012-2011) (10/11/12 ans en 2023)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le mardi de 18h00 à 19h30 • Le mercredi de 16h00 à 17h30 • Le samedi de 11h00 à 12h30
--	---

Secteurs Gym Compétitifs : (sur sélection)

<p><u>Espoirs fédérales</u></p> <p>(2014-2015-2016) (7/8/9 ans en 2023) 2 entraînements obligatoires</p>	<p>180€ / an + Justo du club obligatoire (±75€)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le mardi de 18h00 à 19h30 • Le mercredi de 13h30 à 15h00 • Le samedi de 9h30 à 11h00
<p><u>Groupe Compétitives (GC)</u></p> <p>(Dès 2013) (10 ans et + en 2023) 2 entraînements obligatoires</p>	<p>180€ / an + Justo du club obligatoire (±75€)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le lundi de 18h00 à 19h30 • Le mercredi de 17h45 à 19h45 • Le samedi de 11h00 à 13h00
<p><u>Fédérales</u></p> <p>(Dès 2013) (10 ans et + en 2023) FFG 3 entraînements obligatoires</p>	<p>190€ / an + Justo du club obligatoire (±75€)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le lundi de 18h à 20h00 • Le mercredi de 17h45 à 19h45 • Le jeudi de 18h00 à 20h00 • Le samedi de 11h00 à 13h00

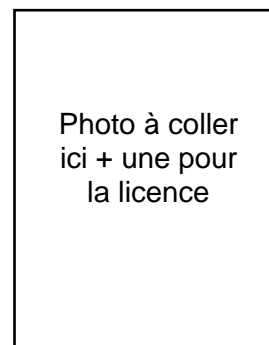
*Si votre enfant souhaite intégrer un secteur compétitif, veuillez le préciser à l'inscription ou prendre rendez- vous pour évaluer ses capacités.

*Un cadre responsable sera toujours présent lors des entraînements.

*La liste des groupes sera disponible lors des inscriptions

Fiche de renseignement 2022-2023

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....



Responsable légal 1 :

Nom Prénom :

Tel.....

Courriel :

Responsable légal 2 :

Nom Prénom :

Tel :

Renseignements médicaux si besoin :

<input type="checkbox"/> Le club a besoin de bénévoles tout au long de l'année, pour diverses tâches (montage de matériel, rangement, aide lors des manifestations...), si vous souhaitez donner un peu de temps ponctuellement, merci de cocher la case.	INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2022 - 2023 <input type="checkbox"/> Gymnastique <input type="checkbox"/> Fitness
---	---

ENGAGEMENT & PARTICIPATION

- J'engage mon enfant à participer régulièrement aux entraînements, pour les compétitifs, à l'amener à au moins deux séances par semaine.
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter et le faire respecter à mon enfant.

Ne concerne que les :

- Gyms de 14 ans et plus

Je m'engage pour la saison 2022-2023 :

- à encadrer un groupe
- à juger pour le club (dès 15 ans)
- à participer aux formations y afférentes

- Gyms à partir de 9 ans

- à apporter mon aide sur un groupe

Signatures :

CADRE RESERVE A GYM'HAZ

Règlement : si règlement multiple, préciser le nom et prénom du/des autre(s) enfant(s) concerné(s)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Chèque : € (..... x€) | <input type="checkbox"/> Sans Pass'Sport (demande en cours) |
| <input type="checkbox"/> Espèce€ | <input type="checkbox"/> Avec Pass'Sport € |
| <input type="checkbox"/> Coupon Sport : € | <input type="checkbox"/> Questionnaire de santé et/ou Certificat médical |
| <input type="checkbox"/> Coupon ANCV€ | <input type="checkbox"/> Assurance Allianz de la FFG ou attestation de responsabilité civil (et accident) pour Fitness. |

Nouvel adhérent :

- OUI
- NON (préciser le groupe en 2021/2022).....
- 2 photos d'identité
- Fiche d'urgence
- Droit à l'image

Dossier réceptionné le : Par

Secteur :

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.	Ton âge : <input type="checkbox"/> ans
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	OUI NON
Depuis l'année dernière	
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	
As-tu été opéré (e) ?	
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?	
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	
Te sens-tu triste ou inquiet ?	
Pleures-tu plus souvent ?	
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	
Aujourd'hui	OUI NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	
Questions à faire remplir par tes parents	OUI NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.



Attestation (Pour les mineurs)
Je soussigné :
Nom :
Représentant légal de l'enfant :
Licence N° :
Club :
Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison...../.....
Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.
Fait àle.....le.....
<u>Signature</u>

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié majeur qui demande à la FFG le renouvellement de sa licence.

Quand l'utiliser ?

Le questionnaire est à utiliser **pendant les deux saisons** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple	Saison 2019/2020	Certificat médical
	Saison 2020/2021	Questionnaire + Attestation
	Saison 2021/2022	Questionnaire + Attestation
	Saison 2022/2023	Certificat médical

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

Durant les douze derniers mois	OUI	NON
① Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque ou inexpliquée ?		
② Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
③ Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
④ Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
⑤ Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
⑥ Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour	OUI	NON
⑦ Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
⑧ Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
⑨ Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal s'il est mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
 - ⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club, pour les saisons concernées – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
 - ⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention d'une licence.

Attestation
(Pour les majeurs)

Je soussigné :

Nom :Prénom :
Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à ma demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à.....le.....

Signature

Autorisation d'utilisation d'image

Je soussigné/Nous soussignés :

Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence :

- Autorise / autorisons :
 - le club de gymnastique
 - la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) et ses structures déconcentrées

À prendre des photographies de mon enfant mineur et/ou le filmer dans le cadre des activités auxquelles il participe, organisées par le club de gymnastique, la FFGym ou ses structures déconcentrées ;

- Autorise / autorisons le club de gymnastique à utiliser et diffuser l'image de mon enfant mineur sur les supports de communication suivants :
 - ...
 - ...
 - ...
 - ...

- Autorise / autorisons la FFGym et ses structures déconcentrées à utiliser et diffuser l'image de mon enfant mineur sur leur site internet, plateforme OTT, newsletter, applications, réseaux sociaux, magazines (notamment le gym mag) et tout support de communication connu ou inconnu à ce jour ;

- Autorise / autorisons :
 - le club de gymnastique
 - la FFGym et ses structures déconcentrées

À utiliser l'image de mon enfant mineur, à cet effet, sans contrepartie d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour une durée d'une saison sportive à compter de la signature de la présente autorisation.

Fait à, le

Signature du/des représentant/s légal/aux de l'enfant mineur précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord d'utilisation de l'image ».

Je soussigné/nous soussignés,

Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur

Nom, Prénom :

Date de naissance :

N° de licence (13 chiffres) :

- L'autorise/autorisons à participer, tout au long de la saison sportive/....., à toutes les activités organisées par le club de gymnastique

En cas d'accident, les responsables du club de gymnastique s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- J'accepte/nous acceptons que mon/notre enfant soit hospitalisé/e en cas d'urgence et j'autorise/nous autorisons les responsables du club de gymnastique à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant.

<p style="text-align: center;">Informations à caractère d'urgence</p> <p>Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer « RAS »</p> <p>Groupe sanguin :</p> <p>Allergies :</p> <p>Contre-indications médicamenteuses :</p> <p>Problèmes médicaux à caractère d'urgence :</p> <p>Traitements réguliers :</p> <p>Directives médicales en cas d'urgence :</p>
--